

CALENDRIER DE COLLECTE 2024 NEUILLY PLAISANCE

SIMPLE
COMME TRIER

LE BON GESTE
DE TOUS LES JOURS

ORDURES MÉNAGÈRES

À DÉPOSER DANS LE BAC, DANS UN SAC PLASTIQUE ADAPTÉ ET FERMÉ

EMBALLAGES EN VERRE

À DÉPOSER EN VRAC SANS SAC

AMPOLLES ET NÉONS - VAISSELLE POTS DE FLEURS - MIROIRS

À NE PAS DÉPOSER

EMBALLAGES ET PAPIERS

À DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC SANS SAC

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

TOUS LES OBJETS AUTRES QUE LES EMBALLAGES ET PAPIERS

À NE PAS DÉPOSER

DÉCHETS VÉGÉTAUX

À DÉPOSER EN VRAC DANS VOTRE CONTENANT OU EN FAGOTS AVEC UN LIEN NATUREL DE TYPE FICELLE

À présenter la veille au soir dans des sacs en papier biodégradable OUVERTS. Le contenu doit être visible et identifiable par les agents de collecte.

TONTE DE GAZON - FEUILLES - PLANTES ET FLEURS - BRANCHAGES - TAILLE DE HAIES

! À DÉPOSER EN DÉCHETERIE

TRONCS ET SOUCHES D'ARBRES, BRANCHES D'UN DIAMÈTRE SUPÉRIEUR À 6 CM, OBJETS EN BOIS, CAGETTES ET POTS DE FLEURS

! À DÉPOSER DANS VOTRE COMPOSTEUR OU DANS VOTRE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS ALIMENTAIRES

! LES DÉCHETS VÉGÉTAUX DÉPOSÉS EN VRAC SUR LE SOL NE SERONT PAS COLLECTÉS

À NE PAS DÉPOSER

OBJETS ENCOMBRANTS

À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR

FERRAILLE - MOBILIER DIVERS - LITERIE - GRANDS CARTONS PLIÉS

! À DÉPOSER EN DÉCHETERIE

PRODUITS CHIMIQUES QUI PEUVENT ÊTRE DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA SANTÉ (POTS DE PEINTURE, VERNIS, INSECTICIDES, HUILES...) PNEUS

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER) : FOUR, TV, FRIGO...

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits

grandparisgrandest.fr



LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur grandparisgrandest.fr

LA LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETERIE EST DISPONIBLE SUR LE SITE GRANDPARISGRANDEST.FR

À NOTER :

- L'accès au réseau de déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le Territoire de Grand Paris Grand Est (hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil).
- Dépot limité à 1 m³ par jour et jusqu'à 4 m³ par semaine maximum par foyer.
- Accès interdit aux professionnels.
- Seuls les véhicules de tourisme ne dépassant pas 1,90 m de hauteur sont autorisés à pénétrer dans les déchèteries. Les véhicules utilitaires sont interdits.

Dans le cas d'un particulier souhaitant utiliser un véhicule ne respectant pas ces prescriptions, il devra émettre une demande de dérogation au préalable sur grandparisgrandest.fr

JUSTIFICATIFS :

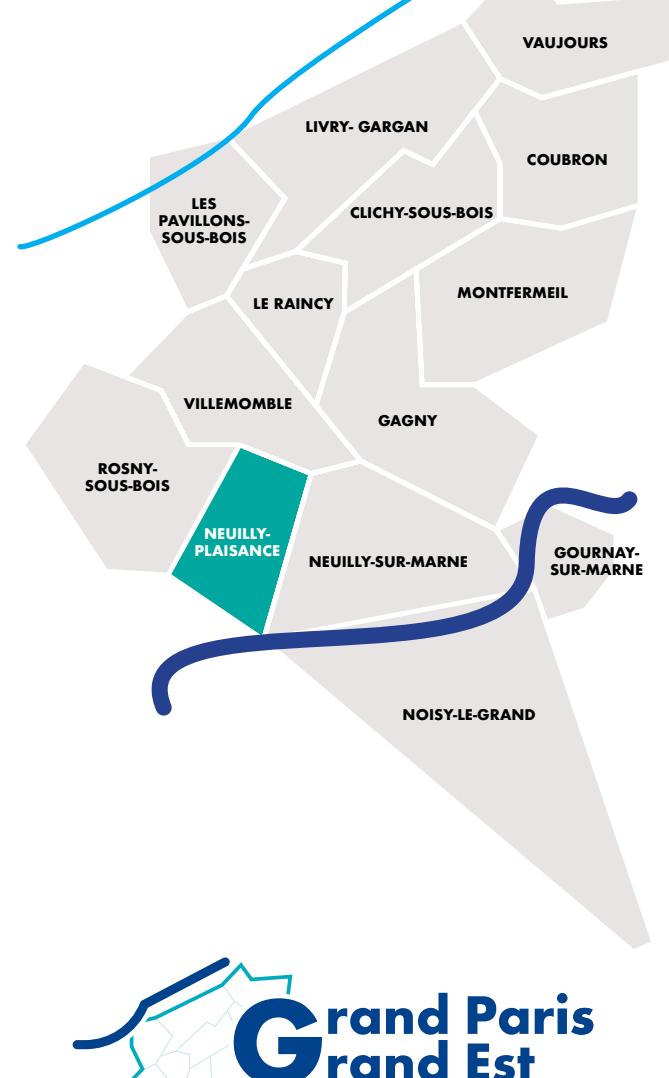
POUR OBTENIR UNE DÉROGATION, 2 SOLUTIONS :

Par **internet** : remplir le formulaire sur le site de Grand Paris Grand Est en joignant les pièces suivantes :

- Un justificatif d'identité avec photo ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau) ;
- La carte grise du véhicule.

Par **courrier** : remplir le formulaire et nous le transmettre accompagné des photocopies des pièces justificatives et vos coordonnées (adresse + téléphone) :

GRAND PARIS GRAND EST
Direction Prévention et Gestion des Déchets
11, boulevard du Mont d'Est
93160 Noisy-le-Grand



Grand Paris
Grand Est

0 800 50 49 36 Service & appel gratuits

grandparisgrandest.fr

6 DÉCHETERIES GRATUITES

(SAUF GOURNAY-SUR-MARNE ET MONFERMEIL, INTÉGRÉES AU RÉSEAU DU SIETREM)

LIVRY-GARGAN

60, RUE DE VAUJOURS
GRAND PARIS GRAND EST INVESTIT POUR VOTRE ENVIRONNEMENT, LE SITE SERA FERMÉ COURANT 2024 POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES RÉGLEMENTAIRES.

LUNDI : 14 H - 17 H
MARDI : FERMÉE

MERCREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 19 H
JEUDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H
VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 19 H
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H
DIMANCHE : 9 H - 13 H

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

9, BOULEVARD DE PARIS
LA DÉCHETERIE EST FERMÉE POUR TRAVAUX ET ROUVRA EN FIN D'ANNÉE 2024.

LUNDI : 14 H - 17 H
MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H
DIMANCHE : 9 H - 13 H

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

VILLEMOMBLE

ALLÉE DU PLATEAU

DU LUNDI : 8 H 30 - 12 H 30 ET 13 H 30 - 17 H

SAMEDI ET DIMANCHE : 9 H 30 - 12 H 30 ET 13 H 30 - 18 H

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

NOISY-LE-GRAND

9, RUE DE LA PLAINE

LUNDI : 14 H - 17 H

MARDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H
MERCRIDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 19 H

JEUFI : FERMÉE

VENDREDI : 10 H - 12 H ET 14 H - 19 H
SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H
DIMANCHE : 9 H - 13 H

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

VAUJOURS

ROUTE DE COURTRY

DÉCHETERIE FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

ÉTUDES EN COURS POUR LA MISE EN CONFORMITÉ ET LA

RÉALISATION D'UN NOUVEAU PROJET SUR CE SITE

GAGNY

3, CHEMIN D'ACCÈS AUX ABBESSES

LA DÉCHETERIE EST FERMÉE POUR TRAVAUX ET ROUVRA EN FIN D'ANNÉE 2024.

LUNDI : 14 H - 17 H

MARDI : FERMÉE

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H

SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H

DIMANCHE : 9 H - 13 H

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

NEUILLY-SUR-MARNE

AVENUE DES MARCHANDISES

LUNDI : 14 H - 17 H

MARDI : FERMÉE

MERCREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H

JEUDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H

VENDREDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 17 H

SAMEDI : 9 H - 12 H ET 14 H - 18 H

DIMANCHE : 9 H - 13 H

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

GRAND PARIS GRAND EST S'AUTORISE À FERMER EXCEPTIONNELLEMENT SES DÉCHETERIES.

LES DÉCHETERIES DES PAVILLONS-SOUS-BOIS ET DE LIVRY-GARGAN NE FERMERONT PAS EN SIMULTANÉ, MAIS À DES MOMENTS DIFFÉRENTS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC. RETROUVEZ LES

INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET GRANDPARISGRANDEST.FR



PERC - PERC-163-15338 / Génie PCP. Ce produit résulte de lots générés durablement et de sources contrôlées. Illustrations : Isolde

JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

(ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES ET PAPIERS)



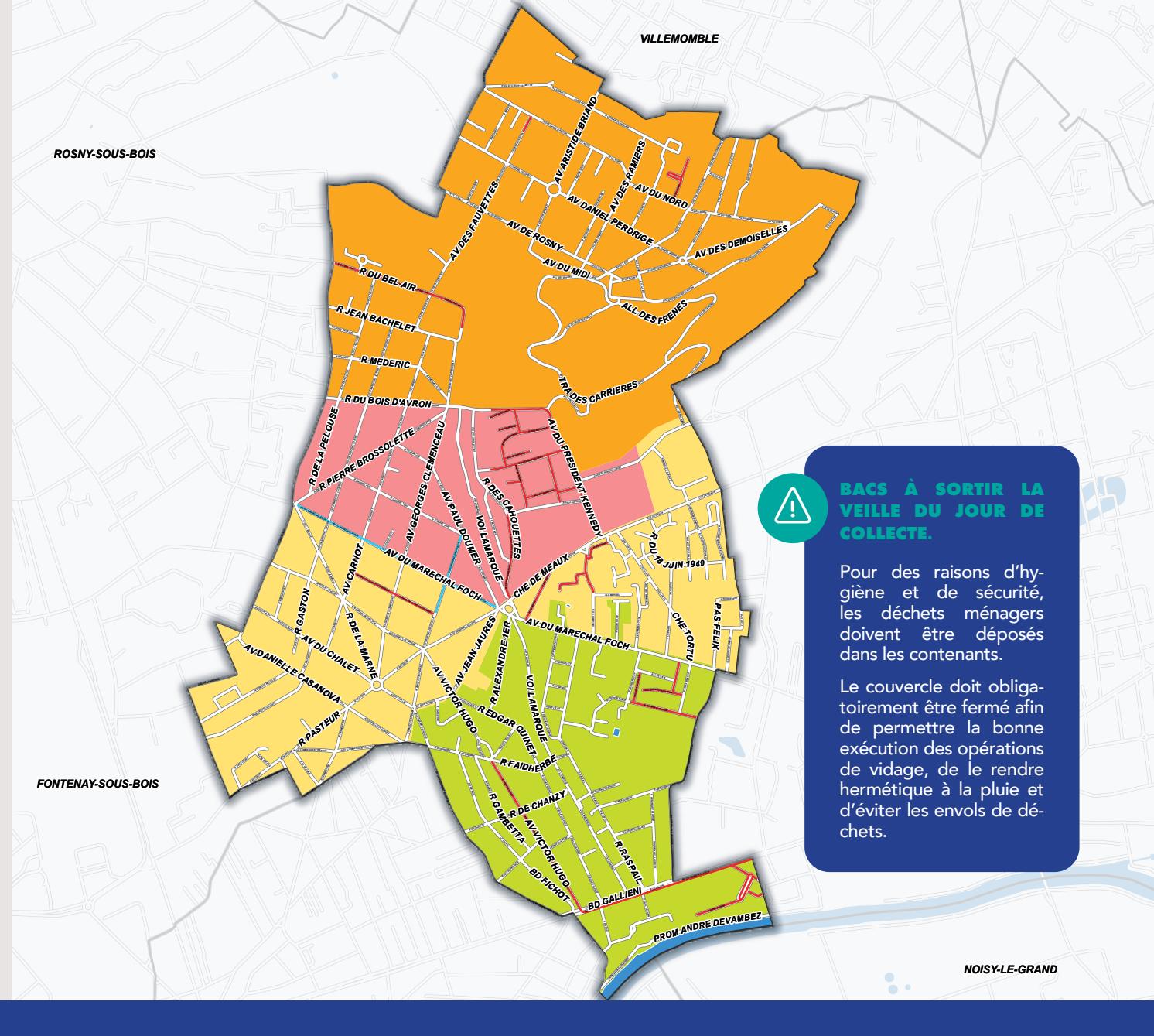
ORDURES MÉNAGÈRES

● SECTEUR 1	LUNDI - VENDREDI
● SECTEUR 2	LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
● SECTEUR 3	LUNDI - VENDREDI
● SECTEUR 4	MARDI - SAMEDI
● SECTEUR 5	MARDI - JEUDI - SAMEDI
	LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI



EMBALLAGES ET PAPIERS

● SECTEUR 1	JEUDI
● SECTEUR 2	MARDI
● SECTEUR 3	LUNDI
● SECTEUR 4	MERCREDI
● SECTEUR 5	



JE REPÈRE MON SECTEUR POUR LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS, DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET DES EMBALLAGES EN VERRE



OBJETS ENCOMBRANTS

SUR RDV	AU 01.60.43.51.96
OU SUR	gpge-rdv-encombrants.fr
SAUF LES IMMEUBLES SITUÉS DANS LES RUES COLORÉES	SUR LA CARTE (CONSIGNES CI-DESSOUS)
TOUS LES IMMEUBLES CONFONDUS	
— RUES EN ROUGE	2 ^e ET 4 ^e VENDREDI DU MOIS



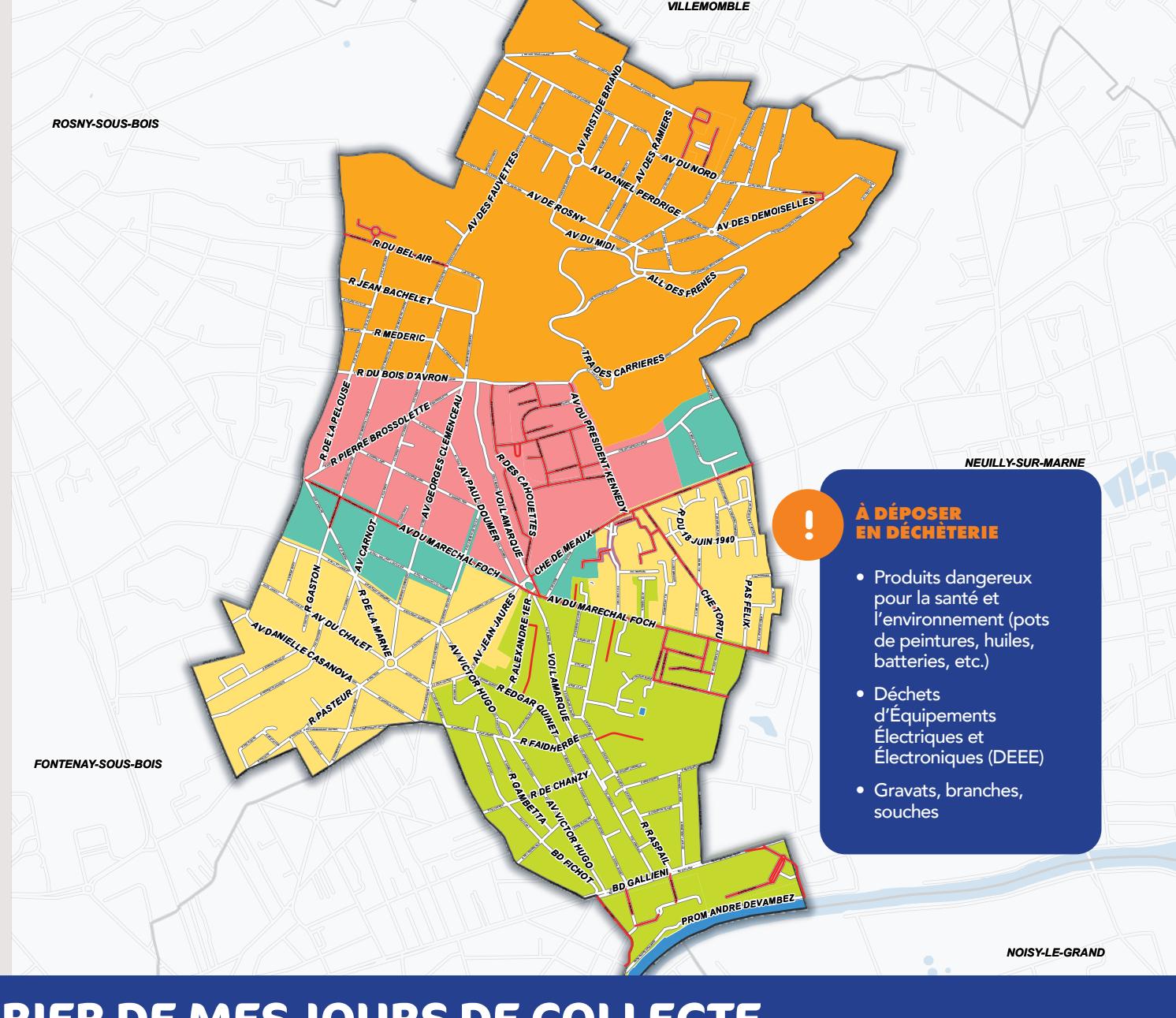
DÉCHETS VÉGÉTAUX

DE MARS À NOVEMBRE INCLUS	TOUS LES MARDIS À COMPTER DU 05/03 JUSQU'AU 26/11 INCLUS



COLLECTE DES SAPINS EN PORTE À PORTE

9 ET 23 JANVIER 2024	À DÉPOSER SANS DÉCORATION, SANS SAC À SAPIN NI NEIGE ARTIFICIELLE. LES SAPINS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE DÉPOSÉS TOUTE L'ANNÉE DANS L'UNE DE NOS DÉCHETERIES.



CALENDRIER DE MES JOURS DE COLLECTE POUR LES OBJETS ENCOMBRANTS, LES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET LES EMBALLAGES EN VERRE

(À DÉPOSER DEVANT CHEZ VOUS OU DANS LES ZONES DÉDIÉES, LA VEILLE AU SOIR SANS GÊNER LA CIRCULATION DES PIÉTONS)

OBJETS ENCOMBRANTS

Prenez rendez-vous au 01.60.43.51.96 et/ou + d'info sur gpge-rdv-encombrants.fr

SI VOS OBJETS EN FIN DE VIE SONT AUTORISÉS À LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS, VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS.

TOUTES LES COLLECTES SERONT ASSURÉES LES JOURS FÉRIÉS.

CAS PARTICULIER DU 14 JUILLET ET DU 1ER JANVIER : POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, CERTAINS HABITATS COLLECTIFS SERONT CONTACTÉS PAR GRAND PARIS GRAND EST LES INVITANT À PRÉSENTER LEURS BACS, LE MATIN MÊME DE CES JOURS DE COLLECTE (COLLECTE À PARTIR DE 9H).

Ce service reste gratuit.

Avant de jeter... votre objet en fin de vie peut-il encore servir ?

Vous pouvez donner vos objets en fin de vie à :

- vos proches ou à une structure dédiée ;
- les vendre sur un site spécialisé ;
- les réparer vous-même ou les faire réparer par une structure dédiée ;
- les déposer pour être recyclés dans l'une des déchèteries de Grand Paris Grand Est.

	JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
OBJETS ENCOMBRANTS												
● RUES EN ROUGE	2 ^e ET 4 ^e VENDREDI DU MOIS	12 - 26	9 - 23	8 - 22	12 - 26	10 - 24	14 - 28	12 - 26	9 - 23	13 - 27	11 - 25	8 - 22
DÉCHETS VÉGÉTAUX												
TOUS LES MARDIS À COMPTER DU 05/03 JUSQU'AU 26/11 INCLUS												
EMBALLAGES EN VERRE												
● SECTEUR 1	1 JEUDI SUR 2 À COMPTER DU 11 JANVIER	11 - 25	8 - 22	7 - 21	4 - 18	2 - 16 - 30	13 - 27	11 - 25	8 - 22	5 - 19	3 - 17 - 31	14 - 28
● SECTEUR 2	1 MARDI SUR 2 À COMPTER DU 9 JANVIER	9 - 23	6 - 20	5 - 19	2 - 16 - 30	14 - 28	11 - 25	9 - 23	6 - 20	3 - 17	1 - 15 - 29	12 - 26
● SECTEUR 3	1 MERCRIDI SUR 2 À COMPTER DU 10 JANVIER	10 - 24	7 - 21	6 - 20	3 - 17	1 - 15 - 29	12 - 26	10 - 24	7 - 21	4 - 18	2 - 16 - 30	13 - 27
● SECTEUR 4	1 LUNDI SUR 2 À COMPTER DU 8 JANVIER	8 - 22	5 - 19	4 - 18	1 - 15 - 29	13 - 27	10 - 24	8 - 22	5 - 19	2 - 16 - 30	14 - 28	11 - 25
● SECTEUR 5	1 MERCRIDI SUR 2 À COMPTER DU 10 JANVIER	10 - 24	7 - 21	6 - 20	3 - 17	1 - 15 - 29	12 - 26	10 - 24	7 - 21	4 - 18	2 - 16 - 30	13 - 27

TOUT DÉPÔT EN DEHORS DE CE CALENDRIER EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE. POUR RAPPEL, IL EST INTERDIT DE JETER OU D'ABANDONNER SES DÉCHETS DANS LA RUE AINSI QUE DE DÉPOSER SES DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SANS SE CONFORMER AUX RÈGLES DE COLLECTE SOUS PEINE D'AMENDE.